

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BEAULAC-GARTHBY
COMTÉ DE MÉGANTIC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES

SESSION
SPÉCIALE
-2015-
14 DÉCEMBRE

Séance du 14 décembre 2015 pour l'adoption du budget, dûment convoquée par résolution unanime du conseil lors de la réunion du 7 décembre 2015, et affichée publiquement aux endroits fixés par le conseil :

Madame la Mairesse
Mesdames les conseillères
Messieurs les conseillers

Isabelle Gosselin

- 1- Germaine Martin Dion
- 2- René Thibodeau
- 3- Mélanie St-Cyr
- 4- Bruno Martin
- 5- Isabelle Roberge
- 6- Marc Baillargeon

Absent :

Tous les membres du conseil et formant quorum.
Sous la présidence de la mairesse, madame Isabelle Gosselin.
Madame Cynthia Gagné, directrice générale de la Municipalité de Beaulac-Garthby, assiste à la réunion.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : mot de bienvenue et prière

La mairesse madame Isabelle Gosselin constate le quorum à 19 heures et 00 minute. La session est ouverte par le mot de bienvenue adressé par la mairesse madame Isabelle Gosselin à tous les conseillers et aux personnes présentes, suivi par la prière.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Présentation et adoption du budget.
- 3- Période de questions.
- 4- Levée de l'assemblée.

15-12-5339

Il est proposé par : Monsieur René Thibodeau
Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité par les conseillers(ères)
La mairesse s'étant abstenue de voter.

ADOPTION DU BUDGET 2016

15-12-5340

Il est proposé par : Monsieur Marc Baillargeon
Que la municipalité de Beaulac-Garthby adopte le budget pour l'exercice financier 2016 au montant de 1 939 770.00 \$ tel que déposé dans le document remis aux membres du conseil.

Revenus:					
	Taxes Foncières				1 125 070,00 \$

	Paiements tenant lieu de taxes:			4 100,00 \$
	Revenus autres:			84 290,00 \$
	Transferts:			84 270,00 \$
				<u>1 297 730,00 \$</u>
	Taxes Aqueduc			98 810,00 \$
	Taxes Entretien Assainissement			67 200,00 \$
	Taxes Vidanges			162 160,00 \$
	Taxes Récupération			42 370,00 \$
				<u>370 540,00 \$</u>
	Frais de Financement			160 620,00 \$
				<u>160 620,00 \$</u>
	Surplus non-affectés			<u>96 850,00 \$</u>
	Surplus égout			<u>14 030,00 \$</u>
			TOTAL :	<u>1 939 770,00 \$</u>
<u>Dépenses:</u>				
	Administration:			324 190,00 \$
	Sécurité Publique:			275 390,00 \$
	Transport:			526 550,00 \$
	Urbanisme:			108 390,00 \$
	Loisirs:			142 960,00 \$
	Frais de financement:			2 500,00 \$
				<u>1 379 980,00 \$</u>
	<u>Hygiène du milieu</u>			
	Aqueduc			106 820,00 \$
	Egout			87 820,00 \$
	Vidanges			162 160,00 \$
	Récupération			42 370,00 \$
				<u>399 170,00 \$</u>
	Frais de Financement			160 620,00 \$
				<u>160 620,00 \$</u>
			TOTAL :	<u>1 939 770,00 \$</u>

POUR

Marc Baillargeon

Isabelle Roberge

Bruno Martin

René Thibodeau

Germaine Martin Dion

CONTRE

Mélanie St-Cyr

Adopté majoritairement par les conseillers(ères)

La mairesse s'étant abstenue de voter.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse répond aux questions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

15-12-5341

Il est proposé par : Monsieur Marc Baillargeon

Que l'assemblée soit levée à 7 heures 38 minutes.

Adopté à l'unanimité par les conseillers(ères)
La mairesse s'étant abstenue de voter.

Cynthia Gagné, directrice générale

Isabelle Gosselin, Mairesse

Je, Isabelle Gosselin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.